

// Nancy en Commun s'oppose à la réouverture des écoles de Nancy le 11 mai



Nancy en Commun est opposé à la réouverture des écoles et autres lieux publics municipaux de Nancy à partir du 11 mai. **Cette date a été choisie arbitrairement par le président de la République sans en avoir vérifié la pertinence et la faisabilité, et suivie de façon improvisée par le maire de Nancy.** (D'autres communes du Grand Nancy ont fait des choix plus éclairés.)

Plusieurs éléments justifient cette position.

Le 7 mai, la région Grand Est a été maintenue en **zone rouge**, en raison d'une organisation tendue des services hospitaliers de réanimation.

Le 14 avril, le conseil national de l'Ordre des médecins a dit ne pas comprendre la décision de réouverture des écoles, indiquant que « **les enfants sont des vecteurs potentiels sans développer eux-mêmes l'infection, sauf à de rares exceptions** » et rappelant qu'« **il est très difficile en milieu scolaire de faire respecter les gestes barrières** ».

Le 20 avril, le Conseil national scientifique a rejoint cette position, et le 24, faute d'être suivi par le gouvernement sur une réouverture des écoles en septembre, il a établi des règles sanitaires minimales d'accueil dans les écoles, notamment le port du masque, l'application des mesures barrières et des règles de distanciation pour les personnels et les enfants.

Les conditions de réouverture s'avèrent délétères, les règles étant inapplicables et anxiogènes pour les élèves les plus jeunes confiés à l'Éducation nationale.

// Nancy en Commun s'oppose à la réouverture des écoles de Nancy le 11 mai



Tout d'abord, **la réouverture des écoles fera croître les inégalités entre les élèves** puisque toutes les écoles n'ouvriront pas en même temps. C'est une rupture supplémentaire avec le principe de l'école républicaine qui doit garantir un enseignement de très haute qualité pour toutes et tous. D'ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale reconnaît lui-même que seulement 15 % des enfants pourront reprendre l'école. Ensuite, **il est inacceptable que les enfants servent de cobayes** d'une réouverture qui serait la préfiguration d'une éventuelle rentrée en septembre. Les milieux populaires risquent d'être concernés en priorité. Enfin, le déconfinement, pour une partie des enfants et de façon intermittente, n'est pas susceptible d'abaisser le « taux de décrochage ».

Le plan de déconfinement et la réouverture des écoles placent parents, enseignants et fonctionnaires territoriaux devant **une situation anxieuse et violente**. Il divise la communauté éducative et la population, ce qui limite d'autant leur capacité d'agir dans le cadre de l'unité républicaine.

Pour Nancy en Commun, **l'application du principe de précaution éviterait à coup sûr le développement de nouveaux foyers de contamination**.

La décision de réouverture aurait dû être prise de façon consensuelle, en associant l'ensemble des parties prenantes, et non de façon directive... avec l'intention de chercher à plaire à un gouvernement en mal de crédibilité sur le sujet.

Nancy en Commun estime que la réouverture des écoles sera envisageable quand la collectivité et l'administration pourront **garantir à 100 % la sécurité sanitaire pour la totalité des enfants et des personnels**. Il doit en aller de même pour l'ensemble des services municipaux accueillant du public (bibliothèques, stades, etc.).